

CONTRE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PRISON À TREMBLAY-EN-FRANCE :



ARGUMENT N°3

À Tremblay-en-France, le ministère de la justice veut construire une nouvelle prison, soit-disant pour permettre l'encellulement individuel, en promouvant des régimes de détention différenciés.

L'encellulement individuel n'a jamais été un objectif de l'État : ça fait plus d'un siècle et demi qu'il est censé être garanti par la loi. Pourtant, partout où de nouvelles places de prisons ont été construites en invoquant ce principe, elles ont servies à enfermer le plus de monde possible, entassés à plusieurs dans une cellule. Il ne faut pas se méprendre et souvent, quand l'État enferme un prisonnier seul, c'est pour isoler, punir, humilier, comme à l'isolement ou au mitard (des prisons dans la prison).

Les régimes sont un système

différenciés en prison de bâton et de carotte.

À Villepinte, les prisonnier-e-s les plus indiscipliné-e-s ou révolté-e-s sont mis-e-s en régime porte fermée, et ceux qui ont les bonnes grâces de l'administration pénitentiaires peuvent être placés en module « respect », où la circulation est plus libre mais où leur comportement est constamment évalué, par le biais d'un permis à points, et où le moindre écart donne lieu à une punition. Ces logiques sont pensées pour casser les solidarités et les possibilités d'organisation entre prisonnier-e-s, et les régimes plus souples ne sont toujours destinés qu'à une minorité.



UNE NOUVELLE PRISON, À TREMBLAY OU AILLEURS, ON N'EN VEUT PAS !

RIEN QU'EN FRANCE, IL Y EN A 187 EXISTANTES À VIDER ET À DÉTRUIRE !

LIBERTÉ POUR TOU-TE-S !

